

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MARDI, 19 JUIN 2018

Le président M. Ducret ouvre l'assemblée générale à 20h11 et souhaite la bienvenue aux neuf membres présents. Trois membres nous ont prié de les excuser

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire 2017

M. Philippe Meyer rend attentif sur un détail sous le pt 11 du p.v. : Philippe Meyer est élu dans le bureau du CA des tpg
Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité moins une abstention.

2. Rapports succincts d'activité du Président et des responsables des groupes de travail

2.1. Rapport du président (Michel Ducret)

Pour commencer, le Président regrette que la CITraP ne soit dorénavant présenté au Grand Conseil que par un membre, soit Christian Zaugg et que Philippe Meyer ait échoué par seulement 200 voix. Si ce dernier avait également été élu, cela aurait permis à Michel de retourner au CA des tpg étant donné que les deux fonctions ne sont pas cumulables.

Au cours de la période annuelle écoulée (juin 2017 – mai 2018), comme précédemment, les activités de la CITraP-Genève se sont principalement traduites par des échanges de courriers avec diverses instances, et la participation de divers membres de son Comité aux activités d'autres associations œuvrant dans le même secteur.

2.1.1. Comité

Le Comité a été élu lors de l'AG de juin 2017 dans une nouvelle composition: Martin Trippel et Elise Van Delden ont démissionné, Philippe Meyer et Christophe Paquien ont rejoint le Comité, et la délégation de la citrap-vaud a passé d'Eric Loutan à Antoine Jaquenoud.

2.1.2. Réseau TPG

- Après la suppression de la boucle de rebroussement des trams sur l'avenue de la Gare des Eaux-Vives dans le cadre du réaménagement du secteur de la Gare des Eaux-Vives, le dossier a très peu progressé. Les plans prévoient toujours une boucle passant par la rue de Savoie, ce qui est fortement contesté, particulièrement par les habitants qui ont adressé une pétition au Grand Conseil; cette pétition a été renvoyée au Conseil d'État le 23 février 2018 par un vote fortement majoritaire du Grand Conseil. La CITraP Genève préconise depuis longtemps une boucle au carrefour avec l'avenue Frank-Thomas.

- Le Grand Conseil genevois a accepté le 21 septembre 2017 une modification de la Loi sur le réseau de transports publics (LRTP), introduisant la compensation automatique, par l'État, des déficits encourus par 'les TPG' (en fait, par unireso), et exigeant une restitution de l'offre de 2014 avant la baisse des tarifs. Le montant à compenser pour 2018 est évalué à 30 millions CHF. Cette mesure est lourde de conséquences. Entre autres se posent les questions de l'utilité du Conseil d'administration des TPG, et de celle des contrats de prestations. Michel Ducret pense qu'il sera très difficile à l'avenir d'obtenir des majorités au GC pour de nouvelles dépenses d'infrastructure pour les tps. Il déplore que 30 ans de luttes pour le développement des tps à Genève soient ainsi gâchés.

- Le développement du nouveau quartier des Vergers à Meyrin entraîne des problèmes de surcharge sur la ligne 18, particulièrement durant la période de pointe du matin. Des habitants de Meyrin, appuyés par l'Association des Habitants de la Ville de Meyrin, ont lancé une pétition pour « Davantage de tram 18 à Meyrin ». La CITraP Genève soutient le principe de la pétition, et le Comité a reçu les auteurs de la pétition lors de sa séance du 17 avril 2018. À cette occasion les divers aspects techniques qui compliquent la desserte de Meyrin ont été évoqués, et il a été conseillé aux initiateurs de rédiger une nouvelle version de la pétition, présentant les constats et les demandes mais sans solutions techniques, et d'adresser cette version au Grand Conseil.

2.1.3. Consultation PRODES 2030/2035

- Une importante activité de la période écoulée a été la participation à la consultation lancée par l'Office fédéral des transports au sujet de PRODES 2030/2035 (PRODES: Programme de développement stratégique des infrastructures ferroviaires suisses). Une prise de position commune a été élaborée avec la citrap-vaud et envoyée aux instances fédérales en janvier 2018. Dans cette prise de position les deux sections évoquent le besoin de développer les infrastructures ferroviaires dans la métropole lémanique, et insistent sur la nécessité d'une ligne nouvelle entre Genève et Lausanne pour décharger la ligne historique et obtenir la redondance nécessaire pour éviter l'isolement de Genève lors de tout incident sur

la seule ligne actuelle. Le réaménagement de la ligne Genève - La Plaine (- Bellegarde) pour en augmenter la capacité est inclus dans le rapport. Enfin les deux sections recommandent l'établissement par le Conseil Fédéral d'un Plan directeur des chemins de fer, selon le postulat 17.3262 de la CTT du Conseil des États.

2.1.4. Élection du Grand Conseil en avril 2018

A l'occasion de l'élection des députés au Grand Conseil en avril 2018, la CITraP Genève a établi un questionnaire qui a été envoyé en février 2018 aux candidats par l'intermédiaire de leurs partis respectifs. Le questionnaire était destiné à jauger le positionnement des candidats à l'égard des transports publics (développement, priorisation des véhicules, politique tarifaire, etc). Une centaine de réponses ont été retournées. Sur la base de leurs réponses, 26 candidats de divers partis ont été retenus, la liste de ces candidats a été envoyée aux membres de la CITraP Genève.

Comme lors d'élections précédentes, une recommandation spéciale des candidats membres du Comité a aussi été communiquée aux membres de la CITraP Genève; cette année elle a concerné Philippe Meyer et Christian Zaugg; ce dernier a été réélu.

2.1.5. Site Web de la CITraP-Genève

- Sous l'impulsion de Christophe Paquien, le site web de la CITraP-Genève a fait l'objet de plusieurs améliorations en 2017, de manière à en augmenter la 'visibilité' par les moteurs de recherche. Un effort a été entrepris pour enrichir le site avec divers articles, prises de positions et analyses. Un compte Facebook a été mis à disposition par A. Jaquenoud pour la création d'un Facebook CITraP.

2.1.6. Divers

- La CITraP Genève a répondu à la consultation publique du PSIA de l'Aéroport. Dans sa prise de position l'emphase a été mise sur 3 projets qui nous semblent prioritaires pour la desserte par TPs: la Raquette ferroviaire, la liaison entre la gare de l'Aéroport et la Ligne nouvelle Genève-Lausanne, et la desserte par tram au moyen d'un 'barreau' Grand-Saconnex - Palexpo - Aéroport - Blandonnet, reliant les axes de Ferney et de Meyrin.

2.1.7. Participations et délégations:

- P. Hofmann est membre du comité central de la CITraP-CH; il y représente la section de Genève. Il continue d'assurer aussi la représentation de la CITraP-Neuchâtel auprès du comité central à titre intérimaire.

- L'Assemblée générale 2017 de la CITraP-CH s'est tenue le 13 mai 2017 à Huttwil, canton de Berne.

- Contacts et échanges entre les Comités des sections Vaud et Genève ; P. Hofmann est délégué auprès du comité de la citrap-vaud, Antoine Jaquenoud est délégué de la citrap-vaud auprès du comité de la CITraP-GE.

- P. Hofmann est membre régulier du Groupe de travail Plan Rail 2050 de la citrap-vaud.ch; M. Ducret est membre invité permanent de ce GT.

- M. Ducret représente la Coordination transports et déplacements (CTD), dont la CITraP-GE est membre, au Conseil des déplacements (CODEP).

- F. Wagon représente la CITraP-GE à la Coordination transports et déplacements (CTD)

- La représentation, pour le Conseil des déplacements (CODEP), des usagers à la Commission consultative de la CGN, est demeurée vacante durant l'année 2017.

- La CITraP-Genève est représentée à l'Association européenne pour le développement du transport ferroviaire (AEDTF), à son antenne locale l'Association pour le rail Dauphiné-Savoie-Léman (ARDSL), et à la section suisse de l'AEDTF, par P. Hofmann. Il est également membre du Conseil d'administration de l'AEDTF et du Comité de l'AEDTF-CH.

- La CITraP Genève est représentée indirectement au Forum d'agglomération du Grand Genève en tant que membre de l'ARDSL, P. Hofmann y est représentant suppléant.

Michel fait remarquer qu'il représentait le canton par le biais du Grand Conseil auprès du Conseil du Léman. Ne siégeant plus dans le GC, il essaiera néanmoins de garder le contact avec le Conseil du Léman en s'adressant à certains membres de ce dernier.

2.2. Rapport du secrétaire (Max Lohner)

Dix réunions de comité ont eu lieu durant l'exercice 2017 ; une onzième a dû être annulée cause manque de participants. Sur demande de certains membres, les séances ont été déplacées du restaurant Les Ormeaux au restaurant Les Savoises situé à la rue de même nom. Simultanément avec ce changement, le début des séances a été fixé à 19h30.

Cette année, nous avons repris l'habitude de nous rencontrer sur le Léman pour une petite sortie récréative de fin de journée. Elle a eu lieu le mardi, 15 août

L'assemblée générale s'est tenue le mardi 13 juin ici-même, en présence de dix membres, six membres nous ont demandé de les excuser.

Un courrier a été envoyé à nos membres contenant outre la convocation à l'assemblée générale et l'appel des cotisations un document concernant la votation cantonale sur la modification de la loi sur les transports publics genevois, c.à.d. l'augmentation des tarifs tpg. Par ailleurs nous rappelons à nos membres qu'ils peuvent suivre nos activités en grande partie sur notre site Internet à l'adresse www.citrap-ge.ch.

Un deuxième courrier a ensuite été envoyé en automne contenant la liste des candidats à l'élection du Grand Conseil dont Pierre a déjà fait mention dans le rapport des activités, ainsi qu'un deuxième rappel aux membres ayant eu de la peine à régler le montant de leur cotisation avec le premier appel.

Rôle des membres :

Nous avons pu accueillir trois nouveaux membres : dans l'ordre alphabétique ce sont : Olivier Dufour, Philippe Meyer et Christophe Pequin.

Notre membre de longue date et ancien collègue du comité Pierre Ferrero étant parti vivre en Espagne, il a été enlevé de notre liste, faute de nouvelle adresse.

Olivier De Watteville avait démissionné en 2016 déjà, mais ceci avait échappé au secrétaire et la correction a donc été faite cette année.

À la suite du rappel envoyé en automne, quatre membres ont émis le désir de quitter notre association, à savoir MM Nouar Djellab, Pablo Furrer, Robert Giacobino et André-Albert Ramseyer

Trois membres ont été rayés de la liste pour cause de non-paiement répété de la cotisation ; ce sont MM. Georges Holdener, Jean-Charles Lamonato et Mme Colette Sthioul.

À la suite de toutes ces mutations le nombre de membres de la CITraP-Genève est tombé à 38 au 31 décembre 2017.

3. Rapport du Trésorier (Max Lohner)

Plutôt que de vous lire tout le rapport que vous avez de toute façon devant vos yeux, je préfère vous donner quelques explications :

- Le montant de CHF 200.- de remboursement de frais concerne l'impression de l'argumentaire que nous avons envoyé à tous nos membres à l'occasion de la votation sur la loi des tarifs tpg
- Frais case postale : comme vous le savez, nous partageons une case postale avec l'AGMT. Ceci nous coûte CHF 120.- par année. S'y ajoute un montant de CHF 30.- que nous facture La Poste, justifié par l'apposition d'un deuxième nom sur la case
- Dans les produits vous trouvez la cotisation de la Coordination Transport 2017. Elle figure à cet endroit, car cette cotisation n'a été payée qu'en 2018, à la suite de l'arrivée tardive de la facture. Elle figurera donc dans le compte d'exploitation de 2018.
Si elle avait été payée en 2017, nous aurions donc un total des charges de CHF 1129.50 contre des recettes de CHF 1015.00 seulement. Théoriquement il en résulte donc un excédent des charges de CHF 114.50.
- Malgré cela, les comptes de la CITraP sont donc toujours sains.

4. Rapport du vérificateur des comptes (Jean-Bernard Lemoine)

Selon le mandat qui lui a été conféré, le vérificateur des comptes, M. Jean-Bernard Lemoine, a procédé à des pointages dans les comptes. Il atteste qu'ils sont conformes et corrects et il propose à l'assemblée générale de les approuver.

5. Rapport du délégué de la CITraP-Suisse

- 4 réunions du Comité CITraP Suisse
 - Conférence des Présidents le 24 avril 2017 (seuls 2 présidents de section présents! Recherche d'une nouvelle formule.) Lieu: siège de l'UTP à Bern. Conférence par le dir. Ueli Stueckelberger : « Simplifier les systèmes tarifaires en Suisse ».
 - Assemblée générale CITraP Suisse le 13 mai 2017 à Huttwill BE. Exposé du Conseiller d'Etat Monsieur Wessels: «Projet d'expansion ferroviaire 2030/2035 • Discussions concernant le livret horaire «CFF», édité avec la collaboration entre L'ATE, la CITraP et PRO BAHN, sous l'instigation de Hans Meiner, vice-président de la CITRAP CH. Succès en 2018 et renouvelé pour 2019 !
 - Discussions concernant PRODES 2030/3035. Le Comité Central n'a pas souhaité se prononcer sur des projets régionaux. La variante à 11,5 Mia a finalement été préférée.
 - Efforts en vue du redémarrage de la section suisse-centrale, avec effet au 1er janvier 2018.
- Prises de position et communiqués de presse de la CITraP Suisse sur divers thèmes parmi lesquels:
- PRODES 2030/2035
 - Les Bus à longue distance (ex: DOMO)
 - Les horaires 2018 en général, notamment sur la question de la desserte nocturne
 - Le sondage sur la satisfaction des transports publics par les usagers, effectué en 2017 et dont le dépouillement et l'analyse sont en cours.

6. Approbation des comptes et de la gestion du Comité

Approuvés à l'unanimité

7. Élection du comité

Les membres suivants se représentent pour un nouveau mandat :

1*	Président	Michel DUCRET
2*	Vice-président	Philippe MEYER
3*	Secrétaire	Pierre HOFMANN
4*	Trésorier / Mutations / Secrétaire adjoint	Max LOHNER
5*	Délégué IGÖV-Schweiz	Pierre HOFMANN
6*	Coordination Transports	Francis WAGON
7*	Délégué CITraP-Vaud	vacant
8*	Membre	Christian ZAUGG
9*	Membre	Christophe PAQUIEN

Le comité est élu à l'unanimité

8. Élection du vérificateur

Martin TRIPPEL est élu à l'unanimité comme l'est Jean-Bernard LEMOINE en tant que suppléant.

9. Modification des statuts

Aucune modification des statuts n'a été demandée.

10. Fixation de la cotisation

Après l'adaptation des cotisations l'année dernière, le comité ne voit aucune raison de les modifier à nouveau. Les montants restent donc les suivants : Fr. 35.- pour les membres ordinaires et Fr. 25.- pour les membres AVS/AI et jeunes jusqu'à 25 ans.

11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais requis.

12. Divers

Notre nouveau membre Olivier Dufour se présente à l'assemblée. Il est ancien membre du Conseil municipal de la ville de Carouge au sein du parti socialiste. Ayant laissé sa place à un membre plus jeune, il s'engage quand-même encore activement dans la vie de sa ville. Il est un fervent utilisateur des tpg et, dans ce cadre, défend la cause des personnes à mobilité réduite. Il est, entre autres, membre du Club des fauteuils roulants de Genève dont il est un des vice-présidents. Il est également très actif dans la FéGAPH (Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches [www.fegaph.ch]).

Olivier nous donne un aperçu de ses activités au sein de ces associations, ainsi que d'autres liées au transport des pmr.

Philippe Meyer nous montre les projets de réaménagement des voies de circulation des tp et des véhicules privés aux alentours de la gare de Cornavin et, pour les tp uniquement, aux Palettes.

La partie officielle de l'assemblée est close à 21h23.

Pour le Comité de la CITraP-Genève
Max Lohner
Secrétaire adjoint